

Affaire n°2019-065

**APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019
DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES**

Le Budget Supplémentaire (B.S) de l'exercice 2019 du Budget des Pompes Funèbres s'équilibre, en dépenses et en recettes à 74 329,74 euros, dont 63 651,61 euros pour la section d'exploitation et 10 678,13 euros pour la section d'investissement.

Il comprend l'inscription liée à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 ainsi que des propositions d'inscriptions budgétaires nouvelles.

Ainsi, le B.S. 2019 se présente synthétiquement de la façon suivante :

En section d'exploitation :

- En recettes, les mouvements nouveaux correspondent à :
 - l'affectation du résultat d'exploitation de 2018 pour 63 651,61 euros (compte R 002).
- En dépenses, les mouvements nouveaux correspondent à un ajustement :
 - des charges à caractère général pour 53 651,61 euros (chapitre 011),
 - du virement à la section d'investissement pour 10 000 euros (chapitre 023).

En section d'investissement :

- En recettes, les mouvements nouveaux correspondent à :
 - report du solde d'investissement de l'exercice 2018 pour 678,13 euros (compte R 001),
 - virement de la section d'exploitation pour 10 000 euros (chapitre 021).
- En dépenses, les inscriptions budgétaires proposées concernent :
 - les acquisitions de petit matériel et outillage (chapitre 21) pour un montant de 10 678,13 euros.

Les inscriptions relatives au Budget Supplémentaire 2019, toutes sections confondues, s'équilibrent ainsi à 74 329,74 euros portant ainsi le total des ouvertures de crédits budgétaires 2019 à 89 965,74 euros.

Le tableau de synthèse ci-joint détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

Le service financier de la Mairie demeure à la disposition des élus souhaitant obtenir ou consulter le document budgétaire complet.

A l'unanimité (1 abstention), le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget supplémentaire 2019 des pompes funèbres, au niveau du chapitre ;
- Et d'autoriser le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer les documents afférents et de procéder aux opérations budgétaires qui en découlent.



Le 1^{er} adjoint

Gilles JEANSON

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20190921-2019-065-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
Budget Annexe des Pompes Funèbres
Commune de Bras-Panon

Budget Supplémentaire 2019 - Budget Annexe Pompes Funèbres

Dépenses				Section d'exploitation				Recettes			
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Total 2019		
011	Charges à carct général	12 064,00	53 651,61	65 715,61	002	Résultat de fonct. reporté	0,00	63 651,61	63 651,61		
023	Virement à la section d'investissement	1 500,00	10 000,00	11 500,00	70	Produits, domaine et vente div	14 000,00		14 000,00		
042	Opér° ordre de transfert entre sect°	136,00		136,00							
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00							
SOUS-TOTAL SECTION EXPLOITATION				14 000,00	63 651,61	77 651,61	14 000,00	63 651,61	77 651,61		
Section d'investissement											
Dépenses				Recettes							
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Total 2019		
21	Immo corp	1 636,00	10 678,13	12 314,13	001	Excédent d'invst reporté	0,00	678,13	678,13		
					021	Virement de la sect° exploitation	1 500,00	10 000,00	11 500,00		
					040	Opér° ordre transfert entre sect°	136,00		136,00		
SOUS-TOTAL SECTION INVESTISSEMENT				1 636,00	10 678,13	12 314,13	1 636,00	10 678,13	12 314,13		
TOTAL				15 636,00	74 329,74	89 965,74	15 636,00	74 329,74	89 965,74		

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20190921-2019-065-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019